

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION
À MONSIEUR THIERRY HUREAU POUR LA
PRESIDENCE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

DGA Ressources et Relations aux
administrés – Vie institutionnelle et
relations aux administrés

Numéro : 2025-A-144

Monsieur Xavier BONNEFONT, agissant en qualité de président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême,

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales précisant l'objet et la composition de la commission consultative des services publics locaux,

Vu la délibération n°106 du conseil communautaire du 30 avril 2026 portant constitution de la commission consultative des services publics locaux,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner Monsieur Thierry HUREAU, conseiller délégué membre du bureau, pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux,

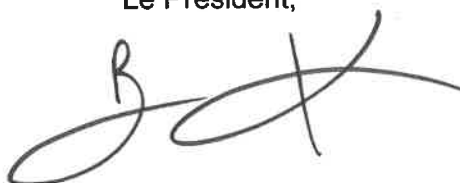
ARRETE :

Article 1 : Monsieur Thierry HUREAU, conseiller délégué membre du bureau, est désigné pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux du lundi 21 septembre 2026 à 17h30.

Article 2 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Angoulême, le 16 SEP. 2026

Le Président,



Xavier BONNEFONT

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 16 SEP. 2026
Publié ou notifié,
Le 16 SEP. 2026